

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2024-259

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de technicien territorial - Session 2020.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2023-299 du 30 octobre 2023.

Le Président,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-26, L. 325-38 à L. 325-42,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2021-203 du 21 octobre 2021 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien territorial,

Vu l'arrêté n° 2023-299 du 30 octobre 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien territorial,

Considérant que trente des lauréats, portés sur la liste susvisée, qui n'ont pas été nommés stagiaires, ont demandé à être maintenus sur cette liste,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les trente lauréats, dont la liste est annexée, sont maintenus sur la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 28 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice générale adjointe
chargée des affaires statutaires,
juridiques et des organismes paritaires



Louise HARGUINTEGUY

ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 2024-259 DU 28 OCTOBRE 2024
portant mise à jour de la liste d'aptitude de technicien territorial

Spécialité Artisanat et métiers d'art

LAOT Rozenn

Spécialité Bâtiments, génie civil

AIT LHAJ Abderrahman
BERGERET Thomas
CHUL Xavier
GUENARD Gael
LE FOULER Pierre
TOURE Movaly

Spécialité Ingénierie, informatique et systèmes d'information

ALLARD Fanny
BENHARI Rabië
PION-ROUX Steven

Spécialité Métiers du spectacle

BRECHLER Julia
GAURON-SOMMERARD Antoine
VACHEROT Adrien

Spécialité Déplacements, transports

CREUZOT Stéphane

Spécialité Espaces verts et naturels

ARNOULD Anna
COPPIER Clément
DAUBERT Aurélien
HUGUET Kevin
LE GUEN Alan
LE MASSON Hermann
PELLIER David
PIGEAU TARDIEU Corentin
SAUNOIS Emeric

Spécialité Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

BONOTTI Anaïs
FOLLEA Baptiste
FRANCOIS Grégory
GRAVIL Delphine

Spécialité Réseaux, voirie et infrastructures

MANCHE Jean-Hervé
RABAHI Zaher
SURBLED Fabrice

La présente liste est arrêtée à trente (30) lauréats.

Fait à Pantin, le 28 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice générale adjointe
chargée des affaires statutaires, juridiques
et des organismes paritaires



Louise HARGUINTEGUY